

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir** Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 <sup>er</sup> avril 2021	Le 1 <sup>er</sup> avril 2021	En exercice	50
		Présents	37
		Votants	45

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

### **2021-03-04C Budget Assainissement Collectif – Budget primitif 2021**

*Rapporteur : Gilles COURGEY*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 25 février 2021,  
Vu les restes à réaliser et les différents résultats,*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M49 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2021 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-président chargé de l'assainissement, **une somme de 500 000 € est à inscrire au chapitre 12.**

↳ vu les travaux d'entretien nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure en assainissement et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (épandage des boues, télégestion, informatique, etc.), les analyses d'autosurveillance, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment), **une somme de 670 000 € est à inscrire au chapitre 11.**

↳ vu la redevance modernisation des réseaux de collecte à verser à l'agence de l'eau, **une somme de 140 000 € est à inscrire au chapitre 14.**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 155 000 € est à inscrire au chapitre 66.**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 815 000 € est à inscrire au chapitre 42.**

↳ vu la participation aux frais de fonctionnement de la station de Montreux-Château, au remboursement d'un emprunt concernant des travaux de réseau pluvial sur Fêche l'Eglise, ainsi que les annulatifs de factures, **une somme de 70 000 € est à inscrire au chapitre 67.**

↳ une somme de 550 000 euros est prévue également en virement à l'investissement.

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés les cinq dernières années et nos différents projets, le prix de la redevance assainissement évoluant au 1er juillet 2021 (+5%), le montant de la redevance modernisation des réseaux de collecte fixé par l'Agence de l'eau, la prévision de prestations de travaux neufs (branchements d'abonnés), la Participation à l'Assainissement Collectif, **une somme de 1 968 800 € est à inscrire au chapitre 70.**

↳ vu les primes d'épuration attribuées par l'Agence de l'eau concernant le fonctionnement des stations d'épuration et de la participation du Syndicat d'Épuration de la Basse-Allaine (SEBA Suisse), **une somme de 127 000 € est à inscrire au chapitre 74.**

↳ **un montant de 260 000 €** est également prévu pour les amortissements de subventions

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2020 (2 720 740,86 €) et vu le programme des travaux envisagés, il est prévu notamment de réaliser :

- la mise en séparatif d'une dernière tranche de travaux sur Courtelevant,
- la mise en séparatif d'une dernière tranche de travaux sur Florimont,
- la réhabilitation de réseaux et la mise en séparatif de certaines rues sur Faverois,
- la création de la station d'épuration de Froidefontaine, Brebotte et Grosne ainsi qu'une première tranche de création de réseau. **des sommes respectivement de 10 000 € et 7 439 740,86 € sont à inscrire aux chapitres 20 et 21.**

↳ vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 270 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

↳ vu les restes à réaliser (1 575 590,00 €) et les aides financières pour les travaux attendues (Agence de l'eau, DETR), **une somme de 4 055 090 € est à inscrire au chapitre 13.**

↳ vu le virement du fonctionnement pour **550 000 € à inscrire au chapitre 021,**

↳ vu la dotation aux amortissements, **une somme de 815 000 € est à inscrire au chapitre 40.**

Ainsi, le budget 2021 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 286 658 €	2 960 000 €	326 658 €
Investissement	8 414 014 €	8 379 741 €	34 273 €
Résultat général de l'exercice			360 931 €

De manière synthétique, détaillée et arrondi :

<b>Image synthétique du BP 2021 par section et chapitre</b>		
<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 11	Charges à caractère général <b>dont</b>	<b>670 000 €</b>
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	120 000 €
6062	Produits de traitement	55 000 €
6152	Entretien, réparation biens immo.	210 000 €
6226	Honoraires (STEP PMA Badevel-Fêche)	25 000 €
6228	Contrat gestion des boues	80 000 €
Chap. 12	Charges de personnel	<b>500 000 €</b>
Chap. 14	Reversement Agence redevance pollution	<b>140 000 €</b>
Chap. 022	Dépenses imprévues	<b>15 000 €</b>
Chap. 023	Virement à l'investissement	<b>550 000 €</b>
Chap. 042	Amortissements	<b>815 000 €</b>
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	<b>15 000 €</b>
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	<b>155 000 €</b>
Chap. 67	Charges exceptionnelles	<b>70 000 €</b>
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	<b>30 000 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 960 000 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2020)	<b>929 758 €</b>
Chap. 042	Amortissements de subventions	<b>260 000 €</b>
Chap. 70	Ventes de produits <b>dont</b>	<b>1 968 800 €</b>
70611	Redevance aux usagers	1 677 800 €
70128	Participation Ass. Collectif	75 000 €
706121	Redevance modernisation réseaux	140 000 €
704	Travaux (branchements neufs)	76 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	<b>127 000 €</b>
Chap. 75	Autres produits	<b>100 €</b>
Chap. 77	Produits exceptionnels	<b>1 000 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>3 286 658 €</b>

<b>Section d'investissement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2020)	0 €
Chap. 040	Amortissements de subventions	260 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	300 000 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	270 000 €
Chap. 20	Études dont	10 000 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) dont	7 439 740 €
<b>Restes à réaliser 2020</b>		<b>2 720 740 €</b>
Chap. 23	Immobilisations (travaux)	100 000 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>8 379 740 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté (2020)	2 593 924 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	550 000 €
Chap. 040	Amortissements	815 000 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	300 000 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau, DETR) dont	4 055 090 €
<b>Restes à réaliser 2020</b>		<b>1 575 590 €</b>
Chap. 16	Emprunts	0 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	100 000 €
1068		0 €
		<b>8 414 014 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe de l'assainissement collectif pour l'exercice 2021 tel que présenté.

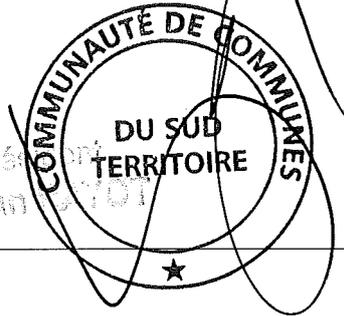
*Annexe : Vue préparatoire BP*

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 20/04/2021

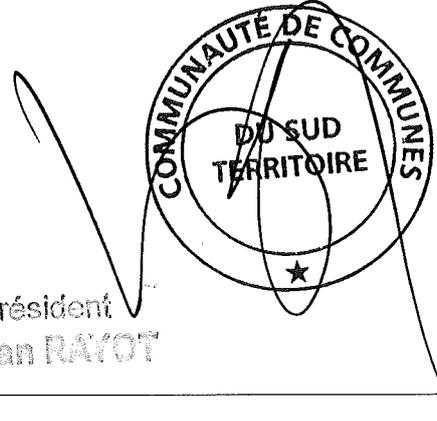
Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT



**Le Président,**

Le Président  
Christian RAYOT



**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**  
**D**

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) Le Président,

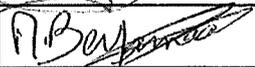
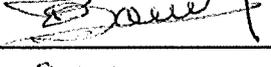
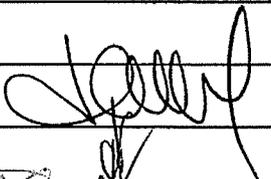
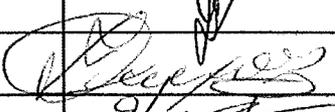
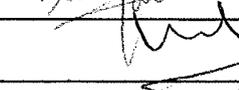
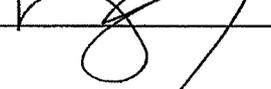
A Beaucourt le 08/04/2021

(1) Le Président,

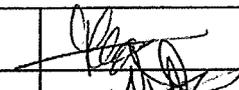
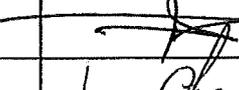
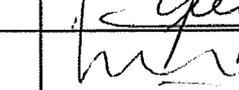
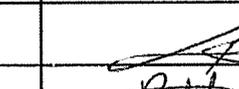
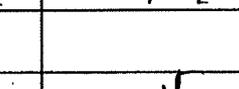
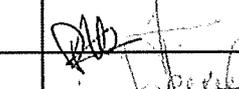
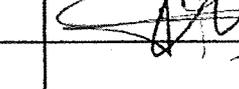
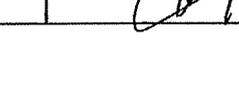
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Beaucourt, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Marlène	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	Cus.
CERF Bernard	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	Cus.
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FRERAD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES****IV**  
**D**

GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean Louls	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Therry	
MONNIER Anals	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Cédric	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Chrisllan	
REY VirgInie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TOURNU Jérôme	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.